

<p>Nom et coordonnées de l'école Ecole élémentaire Michel Ballion Ecole élémentaire Jean de la Fontaine</p> <p>Commune : Le Barp</p>	<p>PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE PREMIER TRIMESTRE</p> <p>Date : 14/03/2019</p>
--	---

**Présents**

Président(e) (directeur d'école) :

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale :

Equipe enseignante	Le maire ou son représentant	Représentants parents d'élèves	Ien
<p>Mme Plawinski (directrice), Mme Chancogne, Mme Salé, Mme Trouilh, M Lavie, Mme Balayé, Mme Marie, M Kieffer, Mme Swiniarski.</p> <p>M Belou (Directeur), Mme Vavasseur.</p>	<p>Mme Dornon, M Bourvon, Mme Péral.</p>	<p>M. Lansard, Mme Blondeau, Mme Orsoni, Mme Biotteau, Mme Mathieu, Mme Charvin, Mme Prat, Mme Caussé, M Labarthe, Mme Larget.</p>	<p>Mme Lalanne</p>
<p>ATSEM</p>	<p>invités</p>		

**Excusés :**

*Début du conseil d'école : 18h20*

**Secrétaire de séance : Mme Swiniarski**

Le conseil d'école démarre en retard en raison d'une manifestation sur le parking de la cantine à l'école Michel Ballion, concernant la fermeture de l'école d'Haureuils.

Le report du conseil d'école est évoqué par Mme Le Maire et Mme l'Inspectrice. Finalement, après un accord commun entre les membres du conseil présents, le conseil d'école a lieu dans l'atelier du nouveau bâtiment de l'école, pour être plus à l'écart des manifestants. Le conseil d'école débute à 18H25. Madame l'Inspectrice devant partir au plus tard à 19h, décision est prise de commencer le conseil d'école par les questions des parents d'élèves.

**Début de séance :**

Approbation à l'unanimité du précédent conseil d'école.

Vérification est faite qu'il n'y a pas plus de représentants d'élèves que de classe dans les deux écoles.

10 représentants d'élèves pour 10 classes, tout est en règle.

Prévisions d'effectifs pour l'an prochain :

46 CP, 54 CE1, 39 CE2, 57 CM1, 59 CM2 = 208. C'est à dire une moyenne de 26 élèves par classe.

47 élèves étant prévus sur l'école d'Haureuils, pour tenir compte de l'équilibre des effectifs entre les deux écoles.

---

## Questions des représentants des parents d'élèves

### 1. Questions en lien avec le transfert des classes d'Haureuils vers Michel Ballion :

#### **Parents :**

Y a-t-il des risques de fermeture après le transfert des 2 classes d'Haureuils sur Michel Ballion.

#### **Direction :**

Non, puisqu'il y aura même une légère augmentation des effectifs (208 au lieu de 204).

**Parents:** La finalisation de ce point par les services administratifs de l'Education Nationale aura-t-il lieu courant juin ?

#### **Inspection :**

Oui, tout est étudié en corrélation avec le transfert des classes d'Haureuils vers Michel Ballion. La carte scolaire se fait courant avril. En basculant les effectifs d'Haureuils vers Michel Ballion, on est à 25,5 élèves par classe, donc pas de fermeture. La DOS (Division de l'Organisation Scolaire) ne prévoit aucune fermeture de classe.

**Parents :** Où en est l'Education Nationale sur la décision du transfert des deux classes d'Haureuil vers Michel Ballion ?

**Inspection :** L'Education Nationale regarde si l'organisation pédagogique des écoles est cohérente. Courant décembre 2018, le travail sur la carte scolaire a commencé en accord avec la commune. L'axe de travail privilégié a été le transfert des classes d'Haureuils vers Michel Ballion. Le contexte de ce transfert de classe a été celui d'une observation de la carte scolaire. Cependant, le travail en commun s'est fait à partir d'une décision communale. Mme Lalanne est venue s'assurer que les conditions futures d'accueil pour les élèves soient convenables, ce qui est le cas. Elle a trouvé les classes grandes et claires et a mentionné le fait que certains enseignants envisageaient déjà de s'y installer.

**Parents** : Quels intérêts l'Education Nationale a-t-elle à fermer une école ?

**Inspection** : L'Education Nationale travaille en accord avec les communes mais recherche toujours l'intérêt pédagogique en priorité. Le point de départ du transfert des classes d'Haureuils vers Michel Ballion a été l'observation faite que seuls 8 CE2 fréquentaient l'école Michel Ballion cette année, le reste des effectifs se trouvant à Haureuils. Pour l'Education Nationale, cette situation n'est pas en adéquation avec la priorité d'une continuité pédagogique sur une même école et le transfert des classes a donc été envisagé comme une réponse à ce besoin.

**Parents** : Nous avons appris que des travaux allaient être réalisés dans les deux anciennes classes de Ballion pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions mais qu'en est-il de la cantine ? 48 élèves supplémentaires, sur le même temps de restauration, semblent trop.

**Mairie** : La cantine est assez grande pour accueillir tout le monde. Une partie de celle-ci n'est toujours pas investie à l'heure actuelle. Une 1ère piste d'organisation pour la rentrée est à l'étude : installer les CP dans la partie non utilisée pour l'instant et faire un service à table dans les premiers mois de la rentrée, afin que les petits élèves puissent s'acclimater au fonctionnement du self.

Une personne dédiée ne s'occuperait que d'eux, puis, dans le courant de l'année, un roulement serait envisagé pour que chacun puisse utiliser la totalité des locaux de restauration et que les CP s'intègrent au reste des élèves (tout en respectant un nombre maximal admissible au self, le reste des élèves est servi à table).

A noter que s'il y a transfert des 2 classes, une personne de cantine supplémentaire sera affectée à Ballion.

**Parents**: Aujourd'hui le temps de cantine est trop juste pour passer tout le monde (certains enfants terminent de manger à 13h28), donc, faudra-t-il garder quand même cet espace et cette organisation toute l'année ?

**Mairie** : Un roulement serait organisé, après décembre par exemple, pour que les CP s'habituent au self dans tout son espace. Les locaux sont prévus pour accueillir le nombre d'enfants prévus que ce soit côté salle ou côté cuisine. Quelques remaniements seront peut-être faits sur l'agencement de la partie service, pour optimiser le roulement des classes.

**Enseignants** : L'allongement de la pause méridienne peut-il être envisagé ?

**Mairie** : C'est à voir avec l'IEN.

**Inspection** : C'est possible de le faire.

**Mairie** : Le problème des transports scolaires reste un frein à ces changements, mais une discussion va être ouverte pour voir quelles sont les possibilités.

**Direction** : Prévoir une rencontre pour discuter de ce point.

**Inspection** : L'idée est toujours de travailler ensemble : parents, enseignants, élèves, municipalité et Education Nationale.

**Parents** : Oui, il faut vraiment étudier ce point car les enfants font remonter à leur famille le manque de temps pour manger correctement à la cantine, selon l'heure de passage.

**Mairie** : Malheureusement, les horaires de bus conditionnent le temps d'école et il est très difficile de les modifier. Néanmoins, rendez-vous sera pris pour discuter d'une nouvelle organisation du temps scolaire. **Echanges prévus par la mairie en avril-mai.**

**Parents**: Puisqu'on parle de l'organisation à la cantine et de l'accueil des enfants cela signifie bien que la décision de la fermeture d'Haureuils est actée ?

**Mairie** : Rappel : il s'agit d'un transfert de classes.

**Parents**: Et pour la direction de l'école ?

**Inspection** : Il n'y aura plus qu'une seule direction. L'inspectrice se rendra disponible pour accompagner M Belou dans son choix d'être adjoint à l'école Michel Ballion ou bien d'obtenir des points au barème afin de demander une nouvelle direction d'école ailleurs.

**Parents**: Mentionnent que le taux d'encadrement ne sera plus le même, déplorent que le cadre de travail exceptionnel qu'offrait Haureuils soit abandonné et rappellent que c'est un outil formidable pour l'apprentissage et ne comprennent pas cette fermeture. Dans 30 ou 40 ans, la maire regrettera sûrement cette fermeture.

**Maire** : C'est une équipe qui a décidé et non une seule personne.

**Parents**: Mme Dornon a été mal conseillée...

Une lettre de la FCPE a été envoyée par mail à l'Inspectrice, pour présenter un sondage fait auprès des parents (Cf le compte-rendu de la réunion FCPE/Mairie le 06/03/2019).

Beaucoup de parents ont répondu au sondage et sont contre la « fermeture » de l'école d'Haureuils. Rappel est fait de la difficulté rencontrée par la FCPE pour distribuer ce sondage auprès des familles.

Lecture du BO est faite à l'IEN, concernant les règles de diffusion des documents émanant de la FCPE. Incompréhension du refus de diffuser le dit sondage.

**Inspection** : Le refus vient de la forme proposée, le sondage n'étant pas sous pli.

**Parents**: De leur point de vue, le texte de loi n'a pas été respecté.

**Inspection** : Deux textes ayant été présentés à Mme Plawinski, celle-ci a préféré demander l'avis de l'IEN qui a elle-même demandé conseil auprès de sa hiérarchie. Cette dernière a répondu que la diffusion devait se faire sous pli. L'IEN rajoute que le contexte a aussi joué en la défaveur pour diffuser ce sondage aux élèves dans les classes.

## 2. Questions en lien avec les PAI de certains élèves :

**Parents** : Comment l'insuline est-elle gérée à la cantine, pour un enfant qui a un PAI « diabète ».

**Mairie** : Les repas sont commandés chez ALIUM par la mairie.

**Enseignant** (Mme Chancogne) : Aucun droit de donner de l'insuline. En cas de problème, le cabinet infirmier est appelé et se déplace rapidement. C'est d'ailleurs pour cela que le cabinet infirmier est toujours choisi à proximité et il peut ainsi intervenir moins de 10 minutes.

C'est donc l'infirmier qui décide lorsqu'il vient pour le contrôle vers 12h15, de rajouter du pain ou autre, en fonction du repas pris ce jour- là et du résultat au contrôle de glycémie (un 2<sup>nd</sup> contrôle est effectué 2 h après). Il n'y a qu'en cas de danger de mort que l'enseignant pourrait injecter l'insuline.

**Direction** : Un cas connu depuis la maternelle et un nouveau, décelé en cours d'année. Dans le cas du cas connu, Mme Chancogne était volontaire pour prendre en charge le PAI. Dans le 2ème cas, l'enseignante a dû s'adapter, ce qui n'est pas facile et il faut prendre conscience que c'est une lourde tâche.

**Parents** : Le personnel de la cantine est-il formé ?

**Mairie** : Non, mais il est informé.

## 3. Questions en lien avec la sécurité :

**Parents** : Concernant le dossier sécurité école, une dernière réunion fin 2018 a eu lieu avec la mairie pour discuter de ce qui pourrait encore être fait. Des marquages prévus sont en attente, en raison des travaux au Barp, mais qu'en est-il pour la signalisation pédagogique demandée ?

**Mairie** : Elle a été votée au budget et les travaux suivront. Beaucoup de travaux de voirie sont prévus dans les années à venir, aussi, les demandes sont prises en compte et adaptées en fonction de l'avancée des travaux de voirie. Des pistes cyclables supplémentaires sont prévues.

Un bilan sera transmis aux parents, après le vote du prochain budget, mi-avril 2019. Un point est prévu en mairie avec les représentants FCPE.

Sur l'allée des pins (rue de l'école Michel Ballion) le changement de côté du parking va être fait (à voir si réalisés à partir de septembre 2019 ou pendant les vacances de la Toussaint).

**Parents** : Avec les nouveaux élèves qui vont arriver, il ne faudrait pas qu'il y ait moins de places. C'est néanmoins une bonne nouvelle de pouvoir descendre de voiture côté école.

La présence des policiers est appréciée, même si l'incivilité reste présente. La police sera d'autant plus utile lors du changement de côté du parking.

**Mairie** : Les policiers sont bien présents mais se répartissent le temps avec les autres écoles et verbalisent désormais.

#### 4. Autres questions :

**Parents** : Bilan est fait des dons FCPE : 500 euros ont été donnés à l'école d'Haureuils pour un projet de sortie dans le Parc des Landes, avec nuitée. Projet déposé, en attente de réponse de l'Education Nationale. 5 semaines de délai quand le projet est dans le département et 8 semaines s'il est en dehors du département.

**Parents** : Concernant l'hygiène, les enfants ont fait remonter qu'ils n'aiment pas avoir le distributeur de papier toilette à l'extérieur des WC.

**Mairie** : Des distributeurs individuels dans chaque toilette sont prévus et seront installés prochainement.

Restera à sensibiliser les enfants à l'usage raisonné du papier.

**Parents** : Au sujet de la cour inondée, qu'est-ce qui a été fait ?

**Mairie** : un puit a été creusé pour évacuer l'eau plus facilement.

**Parents** : Avec une cinquantaine d'enfants supplémentaires dans la cour, qu'est ce qui est envisagé pour aménager la cour ? Plus de jeux ? Des structures ?

**Mairie** : Une table de ping-pong supplémentaire est prévue.

**Direction** : Les enseignants souhaitent que les demandes viennent des enfants, à l'issue des conseils d'enfants mis en place depuis l'année dernière. Un courrier a été ou sera envoyé à la mairie.

**Parents** : Concernant le désamiantage des bâtiments longeant l'école ?

**Mairie** : Désamiantage réalisé par une société spécialisée. L'amiante ne se trouvait que dans la colle du revêtement de sol. Dans les deux classes qui vont être rénovées, il n'y a pas d'amiante.

---

## **Education Nationale**

### **1. Parcours de l'élève**

#### **1a. Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève :**

- le RASED : une psychologue scolaire, une rééducatrice (maîtresse G) qui travaille avec des CP essentiellement, sur « être un élève ». Retour intéressant de son intervention.
- ESS (Equipe Educative ou de Suivi) avec une enseignante référente, pour les enfants relevant de la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées).

- Les APC : les lundis de 16H à 17H, pour remédier à des difficultés ciblées dans le domaine de la lecture (demande faite par l'Ed.Nationale cette année), en groupe de 2 à 8.
- PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative. Rédigé pour une courte période de l'année et pour remédier à un problème ponctuel.
- PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé, pour les élèves qui sont DYS ou hyperactifs. Un bilan psychologique est nécessaire. Pour prendre en compte des troubles de l'apprentissage, les PAP sont mis en place dès le CM1-CM2 pour préparer l'entrée au collège.
- PPS : Projet Personnel de Scolarisation pour les élèves relevant de la MDPH et qui ont besoin d'une AVS, d'une orientation en ULIS ou d'un emploi du temps aménageable, les autorisant à sortir de l'école sur le temps scolaire, afin de suivre des soins à l'extérieur.
- L'infirmier ou médecin scolaire : l'infirmier est basé sur le collège de Marcheprime. Il s'occupe de la visite médicale des CE2, contrôle la vue et l'ouïe, et discute avec eux de l'hygiène et du sommeil. Il demande toujours s'il y d'autres élèves plus grands qu'il faudrait rencontrer, pour faire le lien avec le collège. Le médecin scolaire, lui, vient sur demande, pour la mise en place de certains PAI ou PAP. Son secteur est beaucoup plus grand.
- L'orthophoniste : consulté en extérieur et en dehors des heures de cours.

### **1b. Structures extérieures pour aider les élèves :**

- CMPEA : Centre Médico Pédagogique Pour Enfants et Adolescents.
- CMPP : Centre Médico Psycho Pédagogique.

## **2. Projets et vie de l'école**

### **2a. Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école :**

- Journal de l'école : remerciements à Mme Stéphan qui fait la mise en page du journal. Elle aimerait que les enfants donnent leur avis pour le prochain numéro.
- Cross des écoles organisé par l'école Lou Pin Bert : belle journée, très réussie mais qui ne sera pas renouvelée sous ce format- là. L'Inspection ne souhaite pas qu'il y ait de classement des enfants dans les activités sportives de l'école. L'enseignante qui organisait ne veut pas renouveler l'opération sous un autre format, il faudra donc trouver une autre organisation pour un prochain rassemblement sportif.
- Salon de la littérature de jeunesse d'Arcachon : toutes les classes ont reçu un auteur ou auteur-illustrateur.
- Piscine : Remerciements à Marie-Odile Obry, ancienne enseignante et Mme Blondeau, parent d'élève, qui ont sauvé les séances de piscine : en effet les IEB sont trop peu nombreux et les séances de piscine sont de plus en plus difficiles à réaliser.

Il faudrait revoir le contrat qui lie la mairie, l'école et la société d'exploitation de la piscine de Salles car un 2ème MNS est nécessaire. Les autres écoles du

département en ont 2 et ne dépendent pas de la présence d'IEB pour aller à la piscine. La mairie va voir s'il est possible de modifier les conditions, même si le budget engagé est énorme.

Les parents FCPE encouragent fortement cette démarche pour ne pas pénaliser la réalisation des séances et les rendre dépendantes de la faible disponibilité des parents (vu les horaires en journée).

- Médiathèque : toutes les classes y vont à raison de 1 fois toutes les deux ou trois semaines. M Belou rappelle que l'inscription à la médiathèque est gratuite pour tous les enfants du Barp. Une enseignante souligne la qualité des animations ou expositions proposées sur place.
- Sécurité dans les transports : Un intervenant, mandaté par TransGironde, est venu présenter les bonnes pratiques à adopter pour aller à l'école à pied, à vélo ou en bus en toute sécurité, à l'aide de vidéos ludiques qui montraient les bons et mauvais comportements d'un personnage fictif.
- Les classes citoyennes : dispositif départemental qui permet d'aller à Bordeaux à moindre coût car le bus est gratuit et les activités sont proposées à des tarifs très intéressants. Mme Chancogne, avec sa classe de CP en a profité cette année.

## **2b. Présentation des finalités des projets de classes et d'école :**

### **2b1. En commun, Jean de la Fontaine et Michel Ballion :**

- Projet théâtre avec le Bazar des mômes : toute l'école va aller voir Goupil, un spectacle vivant associant, musique, chant, narration et langue des signes qui aura lieu au Bateau Lyre, le 5 avril 2019. Deux classes de CE1 profiteront aussi d'un atelier langue des signes en rapport avec le spectacle.
- Journée rugby à Salles prévue le 7 juin. M Lansard (éducateur du club de Rugby de Salles) interviendra à l'école, avec les classes participantes pour les préparer à la journée.
- Fête d'école à Michel Ballion le 25 juin 2019. Pour Haureuils, la date sera peut-être modifiée en fonction du transfert des classes.

### **2b2. Michel Ballion :**

- Projet éco-école : labellisation pour l'année 2018 obtenue par éco-école et l'Académie. Cette année le projet retenu est l'eau. De jolies plantes ayant été installées par les CM1-CM2, il faut vraiment trouver un système d'arrosage et nous renouvelons les demandes de récupérateurs d'eau. La mairie est en cours de réflexion et de budgétisation.
- Projets équitation (4x2H30) et Kayak (5x2H30), à Hostens, sont en cours d'écriture. La conseillère pédagogique a donné un avis favorable aux deux projets. Les dates ont été fixées sur le mois de juin. Pour les projets Kayak, une formation IEB est prévue à Beaume pour ceux qui seraient intéressés. Les bus ont été commandés en commun : une classe équitation et une autre kayak partageant le même bus sur une même demie journée (nécessité de 2 moniteurs).

- Projet spectacle au Krakatoa : Mmes Trouilh et Plawinski vont s'y rendre pour écouter de la musique du monde. Particularité de la salle : les élèves seront debout et pourront donc s'exprimer en dansant s'ils le veulent.
- Visite du château de Villandraut pour les classes de Mmes Trouilh et Plawinski.
- Projet petites bêtes avec le parc des Landes pour la classe de CE1 : c'est M Lavie qui gère et suit le projet.
- Projet forêt pour la classe de CP de Mme Chancogne : ce projet se décline en 4 moments clés (1. Visite de la forêt de Garein dans les Landes, 2. Visite de la forêt près de l'école, 3. Une expérience scientifique réalisée en classe, 4. Présentation de l'expérience à Garein). Un problème se pose suite à une nouvelle circulaire imposant d'être deux enseignants pour une sortie hors département. La 1ère sortie va se faire quand même car M Lavie accompagnera Mme Chancogne. Quant à la deuxième (fin du projet) elle sera annulée si une solution n'est pas trouvée.
- Piste routière pour les CM2, en fin d'année.

### 2b3. Ecole Jean de la Fontaine :

- Labellisation académique (E3D) éducation en démarche de développement durable.
- Projet avec nuitée en liaison avec le parc des Landes : sur les traces de Jack London.
- Visite de la maison de l'eau et parcours dans bordeaux sur l'eau dans la ville ( 8 avril).
- Exposition « Grande Lessive » à la médiathèque municipale.
- Journée internationale des forêts sous l'égide de l'ONU, le 21 mars.

En parallèle, L'école d'Haureuil a été retenue pour participer à un grand projet d'étude sur l'impact de la nature dans les apprentissages des élèves. Ce travail est engagé par une université de Bilbao. Le transfert des classes mettra peut-être un terme à ce projet.

- Permis piéton en liaison avec la police municipale.
- Travail sur les déchets et leur tri en liaison avec la Communauté de Communes du Val de l'Eyre.
- P. Belou indique qu'un des trajets en bus n'est plus au budget pour l'école : l'école a jusqu'à présent bénéficié d'un bus supplémentaire du fait de son éloignement.(bazar des mômes, cross, etc...)

### **2c. Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés :**

- Avec la maternelle : conseil de cycle sur les évaluations nationales et tutorat de lecture.
- Avec le collège : conseil école-collège. Les deux ont eu lieu, organisés sur la base de réflexions guidées, sur les élèves en difficulté.

## 3. Fonctionnement de l'école

### **3a. Bilan intermédiaire sur la sécurité pour les deux écoles :**

- Les exercices incendie ont été réalisés. Seulement 2 sont demandés désormais.
- Les exercices PPMS, l'un intrusion et l'autre catastrophe ont été faits aussi.

Les conclusions des exercices font toujours apparaître des problèmes de typologie d'alarmes + un scénario peu plausible sur Haureuils.

### **Fin de séance :**

Le conseil d'école s'arrête à 20h05 car les gendarmes nous attendent pour sortir, suite à la manifestation. Rendez-vous doit être pris (entre Enseignants et mairie) pour terminer le conseil et aborder les derniers points marqués à l'ordre du jour (les travaux, un point mairie sur le gymnase).

Le conseil d'école reprend ce jour, mardi 19 mars 2019, à 16H25, dans les locaux de la mairie, en présence de Mme Dornon (Maire), M Bourvon, Mme Plawinski (Directrice de Michel Ballion) et Mme Swiniarski (Enseignante adjointe à Michel Ballion et secrétaire de séance). M Belou a été prévenu du rendez-vous. Il devait nous rejoindre mais un empêchement l'a retenu.

---

## 3) Fonctionnement de l'école (suite)

### **3b. Les budgets :**

Les bilans financiers seront discutés ultérieurement.

### **3c. Les travaux :**

Pour l'école Michel Ballion :

- L'insonorisation de l'ancien bâtiment avec la pose de lino et de faux plafond est à l'étude. Les devis doivent être réactualisés pour une pose de lino dans tout l'ancien bâtiment (couloir et classes) ainsi que la réalisation de faux plafonds dans toutes les classes n'en disposant pas. Il s'agit d'un plan prévisionnel et les travaux s'étaleront sur plusieurs années compte tenu du coût important d'un tel chantier.
- Les bancs pour la salle informatique sont déjà budgétisés. La commande sera faite sous peu.
- Le renouvellement du mobilier pour une classe complète est prévu pour la rentrée 2019.
- Informatique : un nouvel écran 24 pouces pour le bureau de la direction, un serveur de gestion web, un nouvel ordinateur pour utiliser le vidéo projecteur et un 3ème TBI sont prévus. Pour le 3ème TBI, il faut contacter M. François pour définir l'emplacement de l'appareil.
- En attendant les linos, des patins seront installés sous les pieds de chaises pour limiter le bruit.

- Le projet de jeux de cours et de lignes à réaliser au sol, dans la cours ne sont pas abandonnés mais ce ne sera pas avant l'an prochain et sous la condition qu'une négociation soit possible avec le commercial qui sera reçu dans quelques temps.
- Demande pour l'installation d'un mât, afin d'exposer notre labellisation éco-école : un poteau semble disponible dans les locaux de la mairie et une demande sera transmise aux services techniques pour son installation.
- Besoin de chaises en plus dans les classes, pour accueillir des élèves supplémentaires, en cas de collègues absents, non remplacés par exemple. La mairie va contrôler les stocks et nous en fournir dès que possible.
- La mairie installera 3 bancs dans la cours et une table de ping-pong supplémentaire.
- Les sanitaires côté restauration vont être rénovés.

Pour l'école d'Haureuil : en l'absence de M Belou, nous ne pouvons aborder ce sujet. Lors du conseil d'école, le cahier de travaux a été transmis.

---

Le conseil d'école prend fin ce jour, mardi 19 mars 2019 à 16H40.

---

Prochain conseil d'école aura lieu le : 18 juin 2019

Fait à .Le Barp , le.2avril 2019

Le Directeur ou la Directrice,  
Président(e) du Conseil d'Ecole

M Belou et Mme Plawinski

Le Secrétaire de séance :

Mme Swiniarski